

Règlement



ORGANISATION du Club Pont-à-Mousson Athlétisme

PRÉSENTATION

La course des loups en liberté est une course pédestre nature, ouverte à tous, sous réserve d'âge, licencié ou non.

Le parcours est diversifié et agréable, principalement sur chemins blancs, sous-bois et 800m de route.

Un ravitaillement est prévu un peu avant le 6^e km ainsi qu'à l'arrivée.

PROGRAMME

Les départs et arrivées se feront au groupe scolaire de Montauville (54), 170 rue du Bois le Prêtre

- 9h45 : 12 km, né(e) s en 2010 et avant – **12 €**
- 10 h : 0,8 km (2017/2018/2019) – **5 €**
- 10 h 10 : 0,4 km (2015/2016) – **3 €**

INSCRIPTIONS en ligne : www.wanatime.fr jusqu'au 26 décembre à 23h59

SECOURS / SECURITE / ASSURANCES

- Les secours seront assurés par la « Croix Rouge Bassin de Pompey », organisme de secours conventionné.
- Des signaleurs bénévoles seront placés tout au long du parcours aux endroits stratégiques pour assurer la sécurité des coureurs.
- Le club Pont-à-Mousson Athlétisme est couvert par une assurance responsabilité civile.
- Pour une assurance individuelle accident, les coureurs doivent s'assurer personnellement.

DOSSARDS ET RETRAIT DES DOSSARDS

Ils seront munis d'une puce électronique permettant le classement.

Ils pourront être retirés le samedi 27 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h, au magasin Club'in Sport à Pont-à-Mousson, 158, rue Edmond Michelet ou

le dimanche 28 décembre à partir de 8h15, sur le site du départ et jusqu'à 15' avant le départ.

JUSTIFICATIF MEDICAL

Pour les personnes majeures, les pièces justificatives valables sont :

- Soit une licence F.F.A - Athlé Compétition, Athlé Running, Athlé Entreprise
- Soit un Parcours de Prévention Santé (P.P.S) que vous pouvez télécharger sur <https://pps.athle.fr> Vous êtes obligés de télécharger votre justificatif médical lors de votre inscription.

Pour les personnes mineures, les pièces justificatives valables sont :

- Soit une licence FFA Athlé Compétition
- Soit le questionnaire de santé mentionnant avoir répondu « non » à toutes les questions
- Le cas échéant, un certificat médical nominatif de non contre-indication à la pratique du sport en compétition

CLASSEMENT

- Chronométrage assurée par la société WANATIME avec un système à puce jetable.
- Résultats disponibles dès l'arrivée, en ligne sur wanatime.fr et affichage sur place.

RECOMPENSES

- Récompense remise à chaque participant, à l'arrivée.
- Récompense aux trois premiers scratch hommes et femmes remise sur le podium dès les dernières arrivées, soit aux alentours de 11h30/45.

DROIT A L'IMAGE

Le coureur autorise la publication des images fixes ou audiovisuelles sur tout type de support.

RENSEIGNEMENTS

Via l'organisation, Pont-à-Mousson Athlétisme, pam.athletisme@gmail.com, Marie-Claire Peltier
0675905679

ANNULATION

Si l'organisation devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur ou par décision de l'autorité administrative nationale, régionale, départementale ou communale, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourront être effectué et aucune indemnité perçue.

DIVERS

L'organisation ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance consécutive à l'état de santé du coureur

STAND CONVIVIALITE

Vin chaud, jus de pommes chaud

La participation à la course implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du présent règlement.